

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le onze avril à neuf heures, les membres du conseil municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie de Chadeleuf sous la présidence de Madame Isabelle BAPTISSARD, Maire.

PRÉSENTS :

Isabelle BAPTISSARD, Grégory CHAMBON, Pierre CHAPUT, Jeanne ESPINASSE, Florent GIBELIN, Rico KICHENASSAMY PARVEDY, Dominique LESCHIERA, Laure POUGET et Claire VERNISSAT.

POUVOIRS :

Marjorie ROZIER a donné pouvoir à Rico KICHENASSAMY PARVEDY

Jean-Luc MARTINEZ a donné pouvoir à Laure POUGET

Pierre CHAPUT a donné pouvoir à Grégory CHAMBON

Le quorum étant atteint.

Madame Jeanne ESPINASSE est désignée secrétaire de séance.

I – COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Jeanne ESPINASSE présente le Compte financier unique (CFU) 2025.

Ce document retrace les dépenses et recettes réellement réalisées en 2025. Il a été validé par le Trésor public, ce qui garantit la conformité des comptes.

En investissement : déficit de -795,37 € et résultat cumulé de -88 273,56 €

En fonctionnement : excédent de +3 259,80 € et résultat cumulé de +83 285,40 €

Au total, le budget 2025 fait apparaître un déficit global de -4 988,16 €.

Madame le Maire ne prend pas part au vote car elle est ordonnateur des dépenses et des recettes.

Le CFU est adopté à l'unanimité des membres présents.

II – BUDGET PRIMITIF 2026

Le budget 2026 est présenté. Il est composé de deux parties :

- ✓ Le fonctionnement, qui regroupe les dépenses du quotidien (personnel, électricité, entretien, assurances, fournitures, etc.)
- ✓ L'investissement, qui concerne les projets (travaux, équipements, aménagements) ainsi que le remboursement du capital des emprunts

⚖ **Fonctionnement** équilibré à hauteur de 305 387,22 €

⚖ **Investissement** équilibré à hauteur de 149 093,74 €

Après discussion, le budget est adopté à l'unanimité.

De plus, il a été décidé de ne pas augmenter les impôts en 2026 afin de maintenir une stabilité fiscale pour les habitants.

III – VIDEOPROTECTION

Il est décidé de mettre en place un dispositif de vidéoprotection face aux incivilités et dégradations constatées au point vert et place du Cros, au niveau des poubelles.

Le Conseil municipal autorise Madame le Maire à réaliser toutes les démarches nécessaires (État, prestataires, contrats, etc.).

IV – REUNION PUBLIQUE

Elle sera organisée le 22 mai 2026 à 19h à la salle polyvalente :

- Présentation de l'équipe municipale
- Proposition d'implantation des poubelles
- Echanges avec les habitants

V – API RANDO

Randonnée organisée par l'Agglo Pays d'Issoire le 6 septembre 2026

VI – COMPOSTEUR

Le compost est mis à disposition des habitants

La séance est levée à 11h30.

Le Maire,
Isabelle BAPTISSARD

